

Un policier est jugé pour avoir harcelé une collègue

JUSTICE Un brigadier de police secours a harcelé une agente de sa section pendant plus de deux ans. Il a démissionné après avoir été suspendu. Sa victime a porté plainte. Le procès aura lieu en début d'année.

Elle est en couple de son côté, lui aussi, ils ont une aventure. Pour elle, c'est un dérapage qu'elle regrette rapidement. Pour lui, c'est le début d'une belle histoire d'amour. Attentes différentes. Cela arrive. Mais, cette fois, la situation vire au drame. Il refuse de se faire une raison. Il la harcèle pendant plusieurs mois. Elle dépose une plainte pénale. Selon le ministère public, le trentenaire éconduit s'est livré à du «stalking», c'est-à-dire «à des actes de persécution de nature obsessionnelle». Au début du mois de janvier, il devra répondre de ses actes devant le Tribunal de police de Lausanne. Prévenu d'injure, d'utilisation abusive d'une installation de télécommunication* et de contrainte, il risque une condamnation à 180 jours-amendes avec sursis pendant trois ans.

«Ma cliente a vécu un véritable enfer. Elle a souffert et a eu peur. Mais je suis impressionnée par sa force de caractère»

Me VÉRONIQUE FONTANA
Avocate de la victime

Cette affaire a ébranlé la police lausannoise ces trois dernières années. La victime et le prévenu travaillaient ensemble à police secours. Elle était agente, lui brigadier. Un policier expérimenté. C'est ce qui frappe dans cette histoire. Début 2011, ils ont une brève relation. Le brigadier attend beaucoup plus. Il l'appelle, lui envoie des dizaines de lettres, des centaines d'e-mails, des SMS, des WhatsApp. Il lui écrit jusqu'à un SMS toutes les quatre minutes. Certains messages ont un caractère menaçant. «Tu m'as planté comme un con, plus rien me te retient, tu m'as détruit, alors je te détruis, je vais te détruire devant tout le monde», écrit-il.

L'agente prend peur, mais elle n'ose rien dire. Son harcelleur menace de tout révéler à son copain, lui aussi policier. Il lui écrit aussi que, sans lui, «elle peut

dire adieu à la police de Lausanne». Les mois s'écoulent, la pression augmente. Le policier suit la jeune femme en dehors des heures de travail et surveille ses fréquentations. Peu avant son anniversaire, il se rend à son domicile, sonne à sa porte. Elle n'ouvre pas. Il a un cadeau pour elle. Au milieu de la nuit, il finit par lancer le paquet contre les stores de son balcon.

C'en est trop. L'agente décide de se confier à sa hiérarchie. Le harcèlement a alors lieu depuis une dizaine de mois. La direction de la police tente de régler la situation. Elle change le brigadier de section et le met en garde. Mais il continue d'envoyer des e-mails et des SMS à sa victime, et à lui déposer des lettres dans sa case professionnelle. Il écrira même à tous les collègues de sa section.

En janvier 2012, à bout, l'agente menace de porter plainte. En deux jours, elle reçoit alors plus d'une centaine de SMS du policier. Elle porte plainte. Informée, la direction de la police décide de suspendre le brigadier. Auditionné par le ministère public, ce dernier prend l'engagement de ne plus importuner sa collègue. Dans les jours qui suivent, le président du Tribunal civil d'arrondissement de La Côte lui interdit de s'approcher à moins de 100 mètres de la plaignante et de prendre contact avec elle, «quels qu'en soient les motifs et quels qu'en soient les moyens».

«Pression psychologique»

Le prévenu trahit son engagement et ne se soumet pas à la décision de justice. Entre 2012 et avril 2013, il continue d'envoyer des SMS et des WhatsApp à l'agente. «Il a ainsi maintenu une pression psychologique à son encontre», estime le ministère public. Convoqué par le procureur en milieu d'année, le policier s'engage une nouvelle fois à ne plus contacter la plaignante. Selon nos sources, il aurait respecté cet engagement. Aujourd'hui, il ne travaille plus à police secours. Il a démissionné l'an dernier alors qu'une procédure de licenciement était en cours.

«Ma cliente a vécu un véritable enfer, confie Me Véronique Fontana, avocate de l'agente. Elle a souffert et a eu peur. Mais je suis impressionnée par sa force de caractère. Elle aime son travail de policière et elle a pu compter sur le soutien de ses supérieures. Ils ont pris l'affaire au sérieux, ils n'ont pas tenté de l'étouffer.»

Fabiano Citroni

* Selon la loi, «celui qui, par méchancetés ou par espérancerie, aura utilisé abusivement une installation de télécommunication pour inquiéter un tiers ou pour l'importuner sera, sur plainte, puni d'une amende».



Formidable, Adolf Ogi va remplir le chapiteau



Le chapiteau «Das Zelt» se déplace dans toute la Suisse et peut accueillir jusqu'à 700 spectateurs.

TOURNÉE Adolf Ogi racontera des anecdotes de sa vie sous un chapiteau à Sion en mars.

Laurent Keller
laurent.keller@lematindimanche.ch

Döfl, tel une rock star, avait fait salle comble à «Das Zelt» («La tente») fin 2012 à Lenk, dans l'Oberland Bernois. Les organisateurs du chapiteau Post-Finance, ravis de ce triomphe, lui ont proposé deux nouvelles dates début 2014, le 4 mars à Sion, place des Postences, et le 8 avril à Zurich. La participation à «Das Zelt» de l'ancien pré-

sident de la Confédération n'est pas banale. Adolf Ogi partage l'affiche 2014 avec le Circus Circus, le Comedy Club, Vive la Patrie et le Swiss Talent Award! Se lance-t-il, à 71 ans, dans le one-man-show? «Je ne fais pas un show! réagit-il. Je raconte des anecdotes sur ma vie, de l'école primaire à Kandersteg jusqu'au Conseil fédéral et l'ONU. Les gens aiment écouter des anecdotes, je peux vous dire!» Sur scène à Zurich, il sera interviewé par Stefan Regez, rédacteur en chef de la *Schweizer Illustrierte*. Le modérateur de Sion n'a pas encore été choisi. Adolf Ogi est pionnier en la matière. «Il est le premier conseiller

fédéral dans le rôle principal», confirme Manuela Hafner, porte-parole de la manifestation. «Das Zelt», show ultrapopulaire outre-Sarrie, salue régulièrement des conseillers fédéraux dans le public. Plus téméraire, le maire de Berne, Alexander Tschäppät, a récemment donné de la voix sur scène.

«Je remplis les salles»

C'est la success story de sa dernière biographie qui a mené Adolf Ogi sur les planches. «Döfl Ogi - so wa(h)res!», écrit par Georges Wüthrich et André Häfliger, s'est vendu à 30 000 exemplaires en Suisse alémanique, indique l'éditeur Weltbild à Olten. La version française, «Döfl Ogi - C'est formidable!», frôle les 5000 ventes en Suisse romande. «C'est un excellent chiffre, commente Jacqueline Tinguely, directrice des Editions Attinger. On est proche des ventes du «Livre du millénaire», de l'historien Jean-Pierre Jelmini.» Adolf Ogi, amateur de bains de foule, a donné de sa personne en sillonnant les librairies du pays en 2013: «J'ai signé cent livres chez Payot Lausanne en une heure et demie. Quand je parle dans mon français de Kandersteg, je remplis les salles!» Toute la Suisse romande répond très bien, confirme Jacqueline Tinguely: «En décembre, à La Chaux-de-Fonds, il y avait la file sur le trottoir, malgré un froid glacial.»

ÇA SE DIT COMMENT EN ANGLAIS?

TRADUCTION «C'est formidable!» sortira en version anglaise le 15 janvier. «Le vernissage aura lieu le 14 février à Genève (ONU) en présence de Kofi Annan, qui a rédigé la préface», se félicite Adolf Ogi. Le titre choisi par l'éditeur thounois Werd & Weber est «Döfl Ogi - Statesman and Sportsman», soit «Döfl Ogi - Homme d'Etat et homme de sports». «C'est formidable!» ne donnait pas un bon titre anglais, explique Annette Weber, proprié-



taire des Editions Werd & Weber. L'expression est devenue «Joy rules the day» (*la joie régit le jour*) dans le texte». La version anglaise, traduite par Julia Slater, est tirée à 5000 exemplaires. Elle vise en priorité la clientèle anglophone qui travaille dans les organisations internationales. «Des vernissages sont prévus à Londres, à Bruxelles et à Munich courant 2014», ajoute Annette Weber. •

Les Suisses ont tricoté plus de 185 000 bonnets. Record battu!

TRICOTHON En janvier, ces bonnets orneront des bouteilles de jus de fruits vendues dans le commerce. Une partie des bénéfices reviendra à Pro Senectute.

Les Suisses ont commencé à tricoter en septembre. En décembre, ils ont envoyé le fruit de leur travail à Pro Senectute (organisation au service des personnes âgées), qui a fait les comptes. Ils sont bons: les adeptes du tricot ont confectionné plus de 185 000 bonnets, soit 50 000 de plus que l'an dernier. Record battu. En janvier, ces bonnets orneront des bouteilles de jus de fruits de la marque Innocent dis-



Une bouteille vendue, c'est 30 centimes pour Pro Senectute.

ponibles dans le commerce. Chaque jus vendu rapportera 30 centimes au fonds d'aide individuelle de Pro Senectute.

«Ces ventes devraient nous rapporter plus de 50 000 francs. C'est extraordinaire. Cet argent nous permettra d'aider des personnes âgées qui se retrouvent en situation de détresse financière», explique Sylvie Fiaux, coordinatrice médias de Pro Senectute.

L'organisation tient à rendre hommage à l'ensemble des Suisses qui ont participé à cette action caritative, baptisée «Tricothon», qui en est à sa 5e édition. Parmi eux, Marie-Rose Vuillequez, de Reclère, dans le Jura. A

elle seule, cette retraitée a tricoté 625 bonnets, là aussi un record. «Je fais ça pour rendre service à des gens qui en ont besoin», confie-t-elle au téléphone.

D'accord, mais tricoter 625 bonnets, c'est tout de même énorme! «J'ai commencé le tricot il y a environ quatre ans, explique-t-elle. Je n'aime pas regarder la télé sans rien faire. Alors, je tricote des chaussettes en laine pour mon époux, mes filles et des proches. L'an dernier, mon mari a découvert l'opération à laquelle participe Pro Senectute. Il m'en a parlé. J'ai trouvé l'idée excellente. J'ai décidé de me lancer.» Marie-Rose a donc arrêté de tricoter des chausset-

tes. Elle s'est mise aux bonnets. Elle n'y va pas de main morte. «Je m'installe sur mon canapé et jetricote entre cinq et six heures par jour, raconte-t-elle. J'aime bien ça.» Début décembre, la sexagénaire a ainsi déposé ses 625 bonnets au siège de Pro Senectute de Delémont.

L'an prochain, va-t-elle remettre ça? «Bien sûr, je me suis déjà mise au travail. Je dois en être à environ 200 bonnets», révèle-t-elle. A ce rythme-là, Marie-Rose va «exploser» son propre record. «Les records, je m'en moque, sourit-elle. J'ai simplement envie d'aider des gens qui ont moins de chance que moi.» Bonnet bas.

F. C.

